

CONCLUSIONS MOTIVÉES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

PREFECTURE DE L'AUBE

REGIE DU SDDEA

COPE DE LA RÉGION DE ST LYE /PAYNS

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 19 février 2024 au 21 mars 2024

Enquête préalable à l'instauration des périmètres de protection du captage de PAYNS.

I-Préambule :

Le COPE de Saint Lyé/Payns et le COPE de Rilly Sainte Syre/Savières/Chauchigny ont décidé de créer deux forages sur la commune de Payns au lieu-dit « Les Petites Communes » pour leur alimentation en eau.

Afin de préserver la qualité de ces eaux , il est nécessaire de créer des périmètres de protection immédiat et rapproché. L'instauration d'un périmètre de protection éloignée n'a pas été jugée nécessaire par l'hydrogéologue compte tenu de l'occupation de ces sols surtout agricoles.

Le périmètre immédiat appartient au SDDEA se trouve en zone inondable en cas de crues de la Seine. Il est entouré uniquement par des prairies et des plantations appartenant à la commune de Payns.

Afin d'éviter une possible contamination par les eaux de crues ceux-ci ont été surélevés de façon à ce qu'aucune eau parasite ne puisse y pénétrer. De plus le périmètre rapproché est ceint par un grillage muni d'une porte fermée à clé. Toutefois ce grillage est en très mauvais état et ne peut remplir sa fonction correctement.

Le Périmètre éloigné ne concerne que des terrains sur le finage de Payns. Ces terrains sont tous à destination agricole ou urbaine. Un règlement sanitaire est instauré afin d'éviter tout risque de pollution. Si une pollution accidentelle survenait, un plan d'alerte et d'intervention est prévu.

II- Conclusion :

Je recommande au COPE de Saint Lyé/Payns de refaire entièrement l'entourage du périmètre immédiat afin qu'aucune personne malveillante ne puisse y pénétrer.

Il serait souhaitable que les propriétaires de terrains en périmètre éloigné soient avertis de la teneur du règlement.

Je donne donc :

UN AVIS FAVORABLE

A L'INSTAURATION DES PÉRIMÈTRES IMMÉDIAT ET RAPPROCHÉ DU CAPTAGE DE PAYNS /SAINT LYÉ AU LIEU-DIT « LES PETITES COMMUNES ».

Fait à Vaudes



Le 09 avril 2024